

Concours arbre de l'année 2020

Le Cèdre bleu de l'Atlas



Jusqu'au 4 janvier, faites gagner l'Île-de-France et Montesson dans la catégorie "Prix du public" en votant sur le site www.arbredelanee.com.

Ce géant, mesurant 12 mètres de haut et de 3,5 mètres de circonférence, a posé ses racines aux prémices de la seconde guerre mondiale au cœur

du parc de 30 hectares du Centre Hospitalier Théophile Roussel.

Faites gagner l'Île-de-France, faites gagner Montesson et son Cèdre Bleu de l'Atlas !

Lucienne BOUSQUET, vient de nous quitter à l'aube de ses 101 ans.



La Ville de Montesson tient à rendre hommage à Lucienne BOUSQUET, femme joyeuse et dynamique, que beaucoup ont connu pour son implication au sein de plusieurs associations, principalement l'APAM et les anciens combattants. Après de nombreuses années passées dans le quartier de La Borde, où elle habitait avec son mari Georges, décédé en 2006, elle a séjourné à la résidence Béhuret jusqu'à l'été 2019 lorsque son état de santé s'est rapidement dégradé. Elle s'est alors rapprochée de son fils dans l'Hérault où elle est décédée le 8 novembre dernier.

Texte inspiré des témoignages de ses voisins et amis

Rédaction : Joël GUIGUENO - ancien voisin du quartier de La Borde

Crédit photo : Jolanta BARELKOWSKA - ancienne voisine

Germaine ARMANI, décédée au cours du mois de novembre.

Elle fut enseignante et directrice de l'école Ferdinand BUISSON. Dévouée envers ses élèves, l'enseignement était, pour cette femme, une véritable vocation. Parallèlement à son métier, Germaine ARMANI consacrait beaucoup de son temps libre à la musique. Elle était passionnée de chant et d'opéra et connaissait bien les répertoires lyriques français et italien. Violoniste, elle a longtemps fait partie de l'orchestre du conservatoire de



MARIAGES

Damien HECQUET
& Soizic TRÉMEL

Robin MAGGIOLI
& Clothilde ROUGELET

Marc MAIO
& Maria DE OLIVEIRA

Guillaume PAPAN
& Anaïs LECOEUR

NAISSANCES

Haroune AJAL
Melody DUBROEUCQ
Hugo FERNANDES RAFFARD
Victoria HOUSSINON
Morgane LEFEBVRE
Noah RAMEY
Rose WINTERSTEIN

DÈCÈS

Bernard BIGET
Arnaud DE LA FUENTE
Émilie DEMERVAL (née CHIGNAC)
Paule DRUET (née VAISSIÈRE)
Sylvestre FILIPPI
Jeanne FIQUET
Claudine FOURNIER (née SAUSSAYE)
Jocelyne GENESTIER (née AUCHER)
Andrée LAPALUS (née GAILLET)
Claude MONGIN

“ **BONJOUR, COMMENT PEUT-ON JETER NOS DÉCHETS VÉGÉTAUX LORS DE L'INTERRUPTION HIVERNALE DE LA COLLECTE ?**

L'arrivée de l'hiver annonce en effet l'interruption de la collecte des déchets végétaux. Du 29 décembre au 9 mars 2021, deux solutions s'offrent à vous :

- Les déposer en déchetterie

Déchetterie du SITRU, 1 rue de l'Union à Carrières-sur-Seine sur présentation d'une carte d'accès. Cette carte peut être créée en ligne (macarte.sitru.fr) ou au siège du SITRU, 2 rue de l'Union à Carrières-sur-Seine. Plus d'infos : www.sitru.fr.

- Les composter

Le compostage est la solution idéale : vous valorisez directement chez vous les végétaux du jardin et les déchets organiques issus de votre cuisine tout en vous épargnant le passage en déchetterie. Enfin vous contribuez à l'économie de transport nécessaire à leur collecte et leur traitement. Un composteur à domicile, c'est 30 % de déchets en moins dans votre poubelle d'ordures ménagères et après 6 à 12 mois, la garantie d'un terreau 100 % naturel, un excellent mélange pour nourrir vos plantations et enrichir le sol de votre jardin. La prochaine campagne de dotation de composteurs organisée par la Communauté d'agglomération se déroulera en mars 2021 mais vous pouvez réserver toute l'année votre matériel.

L'agglomération propose des composteurs à prix réduit (3 modèles en bois de 20€ à 30€) et une initiation gratuite pour acquérir les bonnes

“ **BONJOUR, MON ENFANT DOIT EFFECTUER SA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC). QUELLE EST LA DÉMARCHE À SUIVRE POUR SE FAIRE RECENSER ?**

Tout jeune Français doit se faire recenser dans les 3 mois qui suivent son 16^{ème} anniversaire et prendre rendez-vous en mairie muni d'une pièce d'identité, du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Une attestation de recensement citoyen sera remise au jeune Montessonais. Il participera ainsi à la Journée Défense et Citoyenneté qui lui permettra d'être informé sur ses droits et devoirs en tant que citoyen, ainsi que sur le fonctionnement des institutions. À l'issue de cette journée, un certificat de participation sera remis. Il est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours.

Cette démarche peut être initiée par voie dématérialisée depuis le site officiel de la Ville de Montesson en joignant les justificatifs demandés mais votre enfant devra tout de même passer en mairie pour retirer son attestation.

”